

LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

DECLARATION ARTICLE 53 DU DECRET N°84-706 DU 30 MAI 1984

Le soussigné Alain ROUSSIAUX
demeurant au 2 Allée d'Issy 92130 ISSY LES MOULINEAUX
agissant en qualité de Président de la société AR PARTICIPATIONS,
société par actions simplifiée au capital de 80 115 euros, dont le siège social
est 184 Boulevard Haussmann 75008 PARIS
et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro
394 995 468,

Déclare et atteste conformément aux dispositions de l'article 53 du décret du
30 mai 1984

Que les sièges sociaux antérieurs de la société AR PARTICIPATIONS ont été les
suivants

à la constitution

Siège social 62-64-66 Avenue LENINE 92 000 NANTERRE

à compter du 15 janvier 1997

Siège social 184 Boulevard Haussmann

Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS /

Fait en deux exemplaires,
A PARIS, le 12 . 10

